

PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LEUZE-EUROPE

SIBIOM, les Transports Fockedey et IDETA scellent un accord de collaboration pour le développement et la mise en œuvre de solutions « gaz carburant » sur le parc d'activité économique de Leuze-Europe

Ce mardi 16 avril 2019, en présence du cabinet du Ministre wallon de l'Énergie Jean-Luc Crucke, les Transports Fockedey, IDETA et SIBIOM ont concrétisé un accord de partenariat pour l'étude et la mise en œuvre de solutions « gaz carburant » à Leuze-Europe. L'objectif de ce partenariat industriel est double. Il s'agit d'étudier la meilleure alternative de ravitaillement en gaz carburant pour les camions Fockedey, ce qui peut impliquer à court et moyen terme l'exploitation d'une, deux ou trois options : le CNG (compressed natural gas), le LNG (liquefied natural gas) ou l'hydrogène. Le partenariat prévoit ensuite de mettre en œuvre des installations de remplissage à destination des véhicules plus lourds, en LNG à l'horizon 2020 et en hydrogène carburant à l'horizon 2025. Ces points de ravitaillement viendront s'ajouter à la station CNG prévue dans le cadre de la demande de permis unique introduite par SIBIOM pour l'unité de biométhanisation sur Leuze Europe.

Pour Charly Fockedey, Directeur de Transports Fockedey, le projet de biométhanisation de SIBIOM est une réelle opportunité : « En produisant du gaz vert au départ de biomasses locales, SIBIOM va permettre au secteur du transport et de la logistique de poursuivre résolument sa transition écologique. Initier la production de gaz vert en Wallonie est une nécessité si on veut maintenir la compétitivité de ce secteur clé pour l'économie wallonne. »

C'est aussi le sens des mesures portées par la Wallonie. Ainsi, sur proposition du Ministre wallon de l'Économie et de l'Industrie Pierre-Yves Jeholet, le Gouvernement a approuvé

le 14 mars 2019 le projet d'arrêté relatif aux incitants destinés à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie dans le cadre du suivi de la COP 21. La mesure vise spécifiquement les transporteurs. Via l'octroi d'une prime à l'investissement, ils seront soutenus dans l'achat de camions motorisés au gaz LNG-CNG (ou dans la transformation de la motorisation des camions existants). Cette prime pourra s'élever à 24.000 euros/camion avec un maximum de 30 équipements et sera testée durant trois ans. Au total, quelque **2,5 millions d'euros** seront mobilisés en 2019 à cet effet.

Pour le ministre Jean-Luc Crucke, « l'équipement des camions au gaz a l'avantage de diminuer l'empreinte climatique du secteur, de réduire les coûts du transport et donc de rendre nos entreprises plus compétitives, notamment vis-à-vis des pays voisins qui mènent d'ores et déjà une politique volontariste en la matière. Voir une entreprise majeure comme les Transports Fockedey embrayer le mouvement est évidemment un motif de satisfaction. »

Le projet SIBIOM, c'est une production annuelle de 97 GWh de biométhane, soit l'équivalent d'environ **7.500.000 de kg de gaz naturel carburant**. Pour Olivier Bontems, Administrateur délégué de SIBIOM : « Si demain la Wallonie souhaite mettre en place un système de soutien au secteur du transport pour réduire son empreinte carbone en prévoyant, par exemple, un pourcentage de gaz vert dans le gaz naturel carburant, une unité comme celle de Leuze rendra cela possible. »

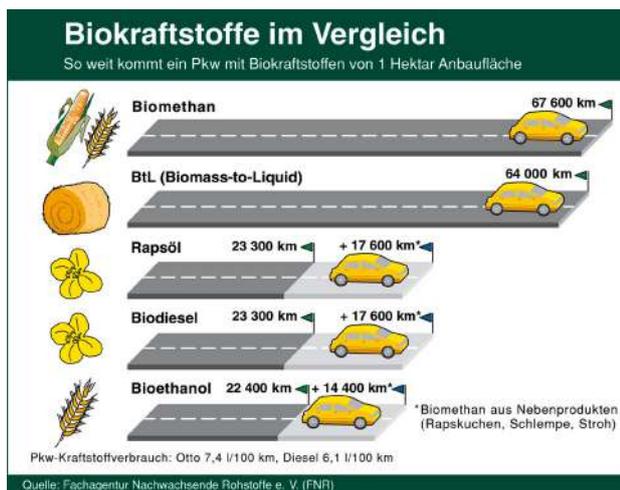
La production de biométhane permet d'envisager un carburant totalement renouvelable et de faire le pas vers une économie circulaire basée sur la production d'énergie au départ d'une source de biomasse locale.

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere E | goemaere@ideta.be
Chargée de T | +32 69 55 35 21
Communication M | +32 479 81 72 39

Selon la récente étude de la CREG* publiée le 29 mars dernier sur la compétitivité du gaz naturel utilisé en tant que carburant CNG et LNG pour divers types de véhicules, « l'utilisation de bio-CNG ou bio-LNG mène aux mêmes diminutions de polluants (particules fines, NOx) et de bruit [...], mais permet en outre de réduire le taux de CO2 jusque moins 80 %. A l'horizon 2030, une part de 30 % de gaz renouvelable pour les transports est pressentie au niveau européen, ce qui permettrait de réduire les émissions de CO2 de 45 %. L'utilisation d'un facteur de correction prenant en compte l'aspect renouvelable du gaz vert est en discussion au niveau européen. Des initiatives concrètes pour verdir le gaz utilisé comme carburant (CNG et LNG) sont prises au niveau des états et des entreprises. Des unités de biométhanisation sont déjà bien implantées en France et en Allemagne notamment où la part du bio-CNG est supérieure à 20 %. »

Le projet SIBIOM à Leuze-Europe est donc un projet important qui s'inscrit clairement dans cette dynamique européenne. Par hectare de culture dédiée aux biocarburants, **le biométhane est sans conteste la solution la plus efficiente.**



Source : <https://mediathek.fnr.de/grafiken/pressegrafiken/biokraftstoffe-im-vergleich.html>

* <https://www.creg.be/fr/publications/etude-f1919>

Pour Charly Fockede, le partenariat avec SIBIOM est naturel. « D'abord, nous sommes voisins, et dynamiser le tissu économique local c'est avant tout collaborer entre acteurs industriels d'un même bassin ! Ensuite, SIBIOM souhaitait opter pour une logistique la plus décarbonnée possible et nous souhaitons entamer la migration de nos camions vers des motorisations plus propres. Dès 2020, nous aurons **30 camions-tracteurs** roulant au gaz naturel pour couvrir les besoins de SIBIOM mais aussi d'autres industriels installés à Leuze-Europe. »

Cette collaboration renforce la dynamique présente sur le parc d'activité mis en œuvre par IDETA, en l'inscrivant encore plus comme un parc modèle en matière de transition énergétique. Pour Pierre Vandewattyne, Directeur général d'IDETA, ce partenariat conforte l'action de l'Agence en la matière : « IDETA a fait de la transition écologique en matière de carburants une de ses priorités. En ce sens, elle soutient le développement d'un réseau structurant de points de ravitaillement en Wallonie picarde, tant en matière de mobilité électrique que de carburants gazeux, aujourd'hui le gaz naturel (CNG et LNG) et demain, de manière complémentaire, l'hydrogène. »

Du côté des constructeurs tels que Mercedes-Benz Trucks, Scania, Volvo Trucks ou Iveco, les nouvelles technologies permettent une combustion extrêmement efficace du gaz naturel et offrent des solutions adaptées pour réduire les émissions de CO2 du secteur du transport.

Pour l'ensemble des partenaires du projet sur Leuze-Europe, le gaz naturel carburant est aujourd'hui une alternative réaliste au diesel en termes d'exploitation, avec un bilan écologique positif grâce à une réduction significative des émissions de particules fines et d'oxydes d'azote par rapport aux limites fixées par la norme Euro 6.

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere E | goemaere@ideta.be
Chargée de T | +32 69 55 35 21
Communication M | +32 479 81 72 39